

Foulées Du Large 2026 à QUIBERON

Règlement des épreuves

(version 1 / 11 Février 2026)

Règlement Général :

- La réglementation de la Fédération Française d'Athlétisme est appliquée.

1 — ORGANISATION

- QUIBERON SPORT NATURE organise 4 épreuves de course à pied sur route dans le cadre d'une **journée caritative au profit de Tribu Cancer**, à Quiberon, le Dimanche 19 Juillet 2026 :
 - deux « courses jeunes », à 17h30, 1km pour U12 Poussins et à 17h45 , 2 km pour U14 Benjamins
 - **deux courses officielles, un 5 km à 18h00 et un 10 km à 19h00**
 - Une marche randonnée non chronométrée est proposée en parallèle à 17h00.

2 — ENGAGEMENT

- Les courses, de 1 et 2 km (« Courses Jeunes ») , 5 et 10 km, « Les Foulées du Large » , sont ouvertes à toutes les personnes s'inscrivant dans le cadre des catégories définies au paragraphe 3.
- **Les « Courses Jeunes », U12 Poussins et U14 Benjamins** , n'ouvrent à aucun classement officiel. L'inscription des enfants est soumise à une **autorisation parentale** et uniquement à un **questionnaire santé positif** (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486824> , en annexe 1) ou une **licence FFA valide** , qu'elle soit effectuée sur internet ou sur place au retrait des dossards.
- **Les participants des courses de 5 km et 10 km** doivent être en possession , **pour les personnes majeures** soit d'une **licence FFA**, soit d'un « **Pass prévention santé** » (<https://pps.athle.fr/>) **en cours de validité**, et **pour les personnes mineures** se soumettre à un **questionnaire santé positif**(<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486824> en annexe 1) et fournir celui-ci (ou sa photocopie) au moment de l'inscription. Il sera conservé par les organisateurs pendant un an conformément aux règlements en vigueur.
- L'**autorisation parentale pour les mineurs** est donnée par la signature du représentant légal sur le bulletin d'inscription, ou sur place au retrait du dossard.
- Chaque concurrent qui aura sollicité son inscription reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter dans son intégralité.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique lors de la course .
- Le dossard fourni devra être entièrement lisible, et placé sur le torse lors de la course.

3 — INSCRIPTIONS

- Les inscriptions peuvent être faites par courrier postal, par internet ou sur place (sous réserve des places disponibles).
- **Pour les 5 et 10 km elles se tiendront en 3 phases**
 - À partir du **27 Mars 2026 à 12h00** , pour les licenciés FFA sur internet et courrier
 - À partir du **03 Avril 2026 à 12h00** , pour les non-licenciés sur internet et courrier
 - À partir du **9 Juillet 2026** , sur place, au Chalet FDL/Tribu Cancer
- **Par courrier :**
 - Elles doivent être rédigées sur un **bulletin officiel édité par l'organisateur** (en annexe 2) disponible dans les Offices de Tourisme de la Presqu'île ou téléchargeable sur le site internet de QSN (<https://quiberonsportnature.bzh/index.php/fdl-2026/>) ou sur le site internet d'inscription de Chronocourse (<http://www.sportinnovation.fr>) , accompagné des droits d'inscription et du « **Pass Prévention Santé** » (<https://pps.athle.fr/>) **ou de la licence FFA**, et parvenir à l'adresse suivante : FDL 2026 14 rue des Bruyères, 56170 QUIBERON, **au plus tard le 17/07/26 (sous réserve de places disponibles)**
 - Tout bulletin incorrectement rédigé ou partiellement illisible peut être refusé.
- **Par internet :**
 - avec paiement sécurisé sur le site : <http://www.sportinnovation.fr>
 - **avant le 18/07/26 à 22h00**
- **Sur place, au Chalet, rue de Verdun :**
 - Attention, **droits d'inscription majorés**, sauf pour les enfants.
 - **Et sous réserve des places disponibles**
- **Les droits d'inscription sont fixés à :**
 - 8€ + **don à Tribu Cancer , 1€ minimum** (10€ sur place) pour le **5 Km**
 - 12€ + **don à Tribu Cancer , 1€ minimum** (15€ sur place) pour le **10 Km**.
 - **Dons libres à Tribu Cancer (1€ minimum)** pour les « **Courses Jeunes** » de 1 et 2 km et la Marche randonnée.
- L'inscription n'est validée qu'accompagnée du paiement et de la copie de la **licence FFA** , ou du « **Pass Prévention Santé** »
- Au cas où un participant dûment inscrit ne se présenterait pas à la compétition, **le droit d'inscription ne sera pas remboursé, quelque soit le motif. (—> don à Tribu-Cancer)**
- Une inscription ne sera pas prise en compte en cas de dossier incomplet.
- **Le transfert d'inscription n'est autorisé qu'avec l'utilisation de la bourse d'échange** mise en place sur la plateforme internet d'inscription Sportinnovation. Toute personne rétrocédant son dossard directement à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

4 – CATEGORIES

- Les participants devront être
 - U12 Poussins (nés en 2015/2016) **exclusivement** pour le 1 km,
 - U14 Benjamins (nés en 2013/2014) **exclusivement** pour le 2 km,
 - U16 Minimes au minimum (nés en 2012 et avant) pour le 5 Km
 - U18 Cadets au minimum (nés en 2010 et avant) pour le 10 Km
- Un classement U16 minime, U18 cadet, U20 junior, U22 espoir, senior et master sera effectué pour le 5 km et à partir de cadet pour le 10 km
- Un podium pour les trois premiers (ières) au scratch , et les premiers (ières) de chaque catégorie (**une seule pour tous les masters**)
- **Pas de classement officiel pour les les 2 « Courses Jeunes » de 1 et 2 km.**

5 – CHALLENGE ENTREPRISE

- Ce **challenge réservé aux entreprises locales** se dispute sur le 10 km, par équipe de trois au minimum (pas de maximum)
- Le classement sera effectué en additionnant le temps des trois premiers (H et F confondus)
- L'inscription à ce challenge ne peut se faire que par l'intermédiaire de l'organisation en remplissant le document dédié (en annexe 3). **En aucun cas les coureurs ne s'inscrivent par eux mêmes sur internet.** (risque d'erreur pour les classements)
- **Les membres de l'équipe doivent tous être employés ou stagiaires de l'entreprise.**
- Les membres de l'équipe concourent aussi en individuel dans leurs catégories.
- **L'inscription des équipes sera close le 04 Juillet 2026 à 18h00.**

6 – RETRAIT DES DOSSARDS

- Le retrait sera possible sur place le 19 **Juillet 2026 de 16h00 à 19h00**, sur présentation d'une pièce d'identité.

- L'inscription aux FDL 26 intègre automatiquement l'acceptation du présent règlement et dégage l'organisation des responsabilités pénales.

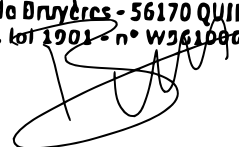
- **La cession directe du dossard est strictement interdite (obligation d'utiliser la Bourse aux dossards sur Sportinnovation.fr)**, elle dégage de fait la responsabilité de l'organisation en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers lors de l'épreuve.
En cas d'accident, le cédant et le reprenneur du dossard pourront éventuellement voir leur responsabilité recherchée.

- Il est strictement interdit de courir sans dossard et tout contrevenant sera éventuellement susceptible d'engager sa responsabilité, l'organisation ne serait être tenue responsable en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers.

7 — ASSURANCE INDIVIDUELLE ET COMPORTEMENT – SECURITE – RESPONSABILITES

- La sécurité est assurée par des autorités de Police et des signaleurs.
- Les bicyclettes , patinettes et engins motorisés sont formellement interdits sur le parcours, sauf munis d'une dérogation de l'organisateur.
- Les concurrents de la course auront un délais **maximum de 0h50 pour effectuer le parcours de 5 Km** jusqu'à la ligne d'arrivée, de **1h30 pour le 10km**.
Après le passage du vélo de fin de course, les coureurs seront déclarés « hors délais » signifiant **SANS APPEL** leur mise hors course. Tout coureur décidant de continuer l'épreuve le fera sous son entière responsabilité, devra se conformer aux règles de circulation du code de la route et l'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'accident.
- Il est expressément rappelé que les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité.
Les coureurs ne sont pas assurés par l'organisation qui décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.
- Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance. Les licenciés bénéficient de garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
- Un poste de secours de la Croix Rouge sera installé sur la zone départ/arrivée place Hoche et un binôme mobile se déplacera en vélo sur le parcours.
- Les incidents seront retransmis par les signaleurs au responsable de la sécurité, qui engagera l'équipe du poste de secours présent à l'arrivée, l'équipe mobile ou en cas **d'urgence absolue au Centre de Secours des Pompiers de Quiberon voire la Gendarmerie s'il s'agit d'un accident de la circulation**.
- En cas de non-respect du parcours ou d'absence de passage aux points de contrôle, le participant ne sera pas classé.
- En cas d'abandon, le concurrent sera tenu de le signaler au premier signaleur sur le parcours et de remettre son dossard aux membres de l'organisation.

QUIBERON SPORT NATURE
Association Sportive
Running - Trail - Marche Nordique
14, rue de Bruyères - 56170 QUIBERON
Assec. loi 1901 - n° W561086349



- Annexe 1 : questionnaire santé pour les mineurs
- Annexe 2 : bulletin d'inscription individuel par courrier
- Annexe 3 : bulletin d'inscription au Challenge Entreprise (À venir)

Annexe 1**Questionnaire Santé pour mineur / Inscription à une course à pied**

Tu es une fille ☐ un garçon ☐	Ton âge : ☐ ☐ ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
As-tu été opéré (e) ?	☐	☐
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐	☐
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐	☐
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	☐	☐
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐

Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐	☐
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	☐	☐

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

À Le / / .

Signature du représentant légal :



Les Foulées du Large

QUIBERON le dimanche 19 Juillet 2026



Bulletin d'inscription individuel

1 - Renseignements

Nom Prénom.....
Sexe ☐ Féminin ☐ Masculin
Année de naissance Nationalité.....
Adresse.....
Code postal Ville
Portable..... email.....

2 - Justificatif d'aptitude

☐Je suis majeur et pas licencié FFA : je joins un PPS** valable au 19/07/2026

☐ ...Je suis licencié FFA 2026 : je joins une photocopie de ma licence.

Licence FFA n° Club

☐ ...Je suis mineur et ne ne suis pas licencié FFA : Je joins une photocopie du questionnaire santé
(à télécharger sur notre page , ici : <http://quiberonsportnature.bzh/index.php/fdl-2026/>)

3 - Épreuve choisie

17h30 : 1 km , Réservé aux U12 « Poussins »

☐ FDL 1 km (né en 2015 et 2016) Don libre à Tribu Cancer * (minimum 1€)

17h45 : 2 km , Réservé aux U14 « Benjamins »

☐ FDL 2 km (né en 2013 et 2014) Don libre à Tribu Cancer * (minimum 1€)

18h00 : 5 km

☐ FDL 5 km (né en 2012 et avant) 8 € + € Don libre à Tribu Cancer * (minimum 1€)

19h00 : 10 km

☐ FDL 10 km (né en 2010 et avant) 12 € + € Don libre à Tribu Cancer * (minimum 1€)



Renvoyez ce bulletin d'inscription dûment rempli, avec votre chèque libellé à l'ordre de QUIBERON SPORT NATURE et la photocopie de votre justificatif d'aptitude au plus tard le **17 Juillet 2026** (sous réserve de dossards disponibles) à :

Foulées du Large , 14 rue des Bruyères , 56170 QUIBERON.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve(<http://quiberonsportnature.bzh/index.php/fdl-2026/>) et dégage les organisateurs de toute responsabilité, pour tout dommage subi ou causé par moi-même ou mon enfant avant, pendant ou après l'épreuve.

Date :/...../.....

Signature du participant ou d'un parent pour les mineurs :



* Don libre à Tribu Cancer : Nous n'avons jamais augmenté les tarifs mais cette année nous demandons un minimum d' 1€ en don direct à Tribu Cancer

** PPS (Pass Prévention Santé) : effectué librement en 10 minutes ici <https://pps.athle.fr/>